

Intervention de Jean-Paul Bret

D I M A N C H E 6 M A R S 2 0 1 1

villeurbaine

68^e anniversaire de la rafle du 1^{er} mars 1943

Nous sommes réunis aujourd'hui pour nous souvenir des événements qui, le 1^{er} mars 1943, devaient marquer à jamais l'histoire de notre ville.

De bonne heure le matin, des soldats allemands et la milice française bouclent un secteur qui va d'est en ouest, de l'actuelle rue Flachet jusqu'à l'endroit où nous nous trouvons en ce moment, et qui s'étend du nord au sud, du cours Emile-Zola aux abords de la place Grandclément. Ils arrêtent les hommes, plutôt dans la force de l'âge, à leur domicile ou dans la rue. Certains sont encore couchés. D'autres sont en chemin vers leur travail.

L'opération semble avoir été conçue en représailles aux réfractaires du Service du travail obligatoire, le STO.

L'Allemagne nazie a besoin de bras pour faire tourner ses usines d'armement. Au printemps 1942, afin de renforcer sa main-d'œuvre, elle décide entre autres initiatives de puiser dans celle des autres pays d'Europe. **De la France, elle exige 350 000 ouvriers qualifiés. Si le régime de Vichy relaie la décision, il dissimule l'injonction de l'Allemagne en un projet de relève.** Pour trois ouvriers volontaires, un prisonnier doit être libéré. Mais les retours sont finalement faibles. La population ne se laisse pas tromper. La mesure est vite impopulaire.

Le 4 septembre 1942, dans le but d'activer les départs, le maréchal Pétain promulgue une loi de réquisition qui frappe principalement les ouvriers de la zone occupée. Six mois plus tard, à la mi-février 1943, quinze jours avant la rafle de Villeurbanne, Pierre Laval, alors chef du gouvernement, crée le Service du travail obligatoire. Les jeunes des classes 40, 41 et 42, qui ont donc de vingt à vingt-deux ans, doivent partir travailler, pour quelques-uns en France, mais majoritairement en Allemagne. Beaucoup répondent à l'appel, certains volontairement, d'autres contre leur gré. Dans le même temps, beaucoup refusent aussi de se plier à la décision de Vichy. Ils choisissent alors la clandestinité, certains rejoignant les rangs des maquis.



» C'est dans ce contexte que survient la rafle de Villeurbanne. Trois cents hommes sont arrêtés. Ils sont ensuite conduits sur la place Grandclément, au café Jacob, situé à l'angle du boulevard Eugène-Réguillon. C'est là que se déroule la vérification des papiers. 120 d'entre eux sont relâchés, tandis que les 180 restants sont dirigés vers le pensionnat de l'Immaculée Conception. Pendant plusieurs heures, ils sont cantonnés dans la cour où ils attendent qu'on décide de leur sort. En début de soirée, ils prennent le chemin de la gare de Villeurbanne, puis montent dans des wagons à destination de Compiègne où ils sont internés pendant un mois et demi.

Andrée Brevet et Francis Chirat, tous deux membres de la JOC, organisent le Comité d'entraide aux absents et aux familles. Leur objectif consiste aussi à obtenir des informations, car les parents des raflés sont sans nouvelles. Les autorités de la ville se rendent à Compiègne pour en savoir plus. Rien ne permettra toutefois aux raflés de Villeurbanne d'échapper à leur malheureux destin. Quant à Andrée Brevet et Francis Chirat, ils seront, pour elle déportée à Ravensbrück où elle mourra en mars 1945, pour lui arrêté avec Gilbert Dru et exécutés devant le Veilleur de pierre à Lyon fin juillet 1944.

A la mi-avril 1943, les 180 hommes, victimes de la rafle du 1^{er} mars, évacués vers les camps de concentration nazie, principalement vers Mauthausen en Autriche. Ils partent dans des convois séparés, les départs s'échelonnant sur quelques jours. Arrivés à la gare de Mauthausen, accueillis par des SS, ils sont conduits à travers bois et champs.

De là, ils découvrent la gigantesque forteresse, construite en pierres de granit, surmontée par des miradors et des sentinelles armées, comme vous l'expliquez très bien monsieur Croppi dans votre récit pour le magazine municipal, entretien que chacun peut écouter sur le site Internet de la ville et dont je vous remercie. Là, dans ce monde régi par l'arbitraire, c'est le début de la descente aux enfers qui découle de la promiscuité, d'une alimentation insuffisante, du travail harassant et surtout du terrible climat de peur qui règne en permanence. **Beaucoup mourront dans ce camp, victimes de la barbarie quotidienne et de l'épuisement. Parmi les raflés de Villeurbanne, tous ne resteront pas à Mauthausen. Certains seront affectés dans d'autres camps.** Vous, monsieur Croppi, vous serez envoyé au camp de Dachau, puis dans l'un de ses kommandos. D'autres seront dirigés vers Hartheim, Dora, Bergen Belsen, Ebensee et d'autres unités encore de ce système tentaculaire.

Sur le livre mémorial de la déportation, qui se consulte sur Internet, il est possible de retrouver la trace de chacun d'entre eux. Certes elle est modeste. Elle se caractérise par une ligne, qui ne dit pas tout de leur histoire ou de leur calvaire, mais qui comprend leur nom, leur matricule, le lieu où ils sont morts, l'endroit où ils ont été libérés. Dans une case, un jeu de lettres nous renseigne sur ce qu'ils sont devenus à l'issue de leur

» internement. E pour évadés. D pour disparus. DCD pour morts avec quelquefois une mention supplémentaire indiquant les conditions du décès, notamment lorsqu'il survient quelques heures avant le rapatriement. Ils sont soixante-trois à compter la lettre R. R comme rentrés. R aussi comme rescapés et rapatriés. Ceux-là sont revenus, après plus de deux ans de captivité, libérés au printemps 1945, le 6 mai pour ceux qui n'ont pas quitté Mauthausen. Certains d'entre eux toutefois s'en sortent dans un tel état de faiblesse qu'ils ne résistent pas longtemps au retour à la vie normale. Quinze succombent à leur terrible expérience, quelques mois après être rentrés.

L'histoire de la rafle de Villeurbanne, c'est en apparence l'histoire de la malchance, celle de se trouver au mauvais endroit au mauvais moment, celle qui tout à coup, malgré vous, vous projette dans une vie que vous n'avez pas choisie. Mais c'est aussi et surtout la conséquence d'un système conçu pour opprimer, un système dans lequel le droit n'existe plus, un système où la brutalité fait loi. La cérémonie qu'organise la ville contribue à en faire le récit pour ne pas oublier et pour s'en préserver. Car le plus grand ennemi de l'homme est l'homme lui-même. Car l'arbitraire n'est jamais loin, prêt à surgir ou à réapparaître. Les révolutions qui secouent le monde arabe depuis quelques semaines en sont la conséquence. Sursauts pour la liberté, elles sont la voix des femmes et des hommes contre la tyrannie et contre les excès de régimes aux dérives totalitaires.

Jean-Paul Bret

maire de Villeurbanne